

Zeitschrift:	L'ami du patois : trimestriel romand
Band:	5 (1977)
Heft:	2
Artikel:	A l'approche de la 6ème Fête des patois : Mézières : dimanche 28 août 1977
Autor:	Burnet, Paul
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-237738

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

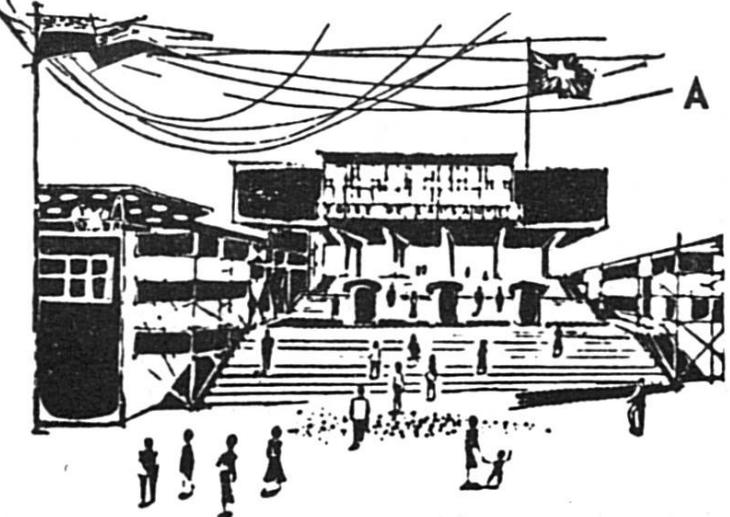
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



A L'APPROCHE DE LA

6ème

FETE DES PATOIS

MEZIERES

DIMANCHE 28 aout 1977

Les membres de l'Association vaudoise des Amis du Patois s'affairent à préparer la prochaine fête romande et val-dôtaine. D'emblée, nous vous disons que, sans négliger ce qui nous permettra de vous bien recevoir, nous tenons à faire les choses le plus simplement possible : pas de cortège aux mille oriflammes, pas de vaste cantine de fête bruyante et enfumée, pas de livret de fête où l'on trouve trois pages de texte et trente de réclames, pas de dépenses somptuaires, couvertes par des recettes ingénieuses : tombolas, dons d'honneur, bals, etc.

Et pourtant, vous emporterez certainement un souvenir agréable et enrichissant de votre passage à Mézières où nous comptons, avant tout, mettre l'accent sur LE PATOIS.

* * *

Ainsi, nous prions les présidents cantonaux de nous dire, en 2 ou 3 minutes, au moment des productions de leur contingent, la situation du patois dans leur pays : le nombre des amicales régionales, les manifestations organisées habituellement (concours, fêtes), la publication de travaux importants, etc.

Rappelons, une nouvelle fois, les grandes lignes de cette rencontre quadriennale :

Le samedi 27 août, les membres du Conseil des Patoisants

Romands et les Délégués cantonaux tiendront séance au château d'Oron, dès le début de l'après-midi. Ensuite, ils se rendront, pour 17.00 h. à Mézières où aura lieu le vernissage de l'Exposition de patois vaudois.

Le soir, ils reprendront séance et mettront au point, spécialement, l'attribution des prix aux lauréats. (Un certains nombre d'objets remis comme prix proviendront du Val d'Aoste).

Le dimanche : une messe basse à la Grande Salle, puis service oecuménique au temple.

Tout de suite après, à la Grande Salle, proclamation des résultats du concours, puis remise des prix aux lauréats, enfin, remise des insignes aux nouveaux Mainteneurs.

Après quoi, les groupes inscrits iront manger dans les divers restaurants qui leur seront indiqués. (Un commissaire servira de guide à chaque groupe).

A 14.15 h. précises, nous nous réunirons dans la Grande Salle pour les discours officiels et vos productions, qui seront enregistrées par la Radio.

Chaque canton doit s'en tenir à 20 ou 25 minutes, strictement observées. Les patoisants dits du dehors (par exemple les Fribourgeois et Valaisans établis à Genève) s'entendront avec le président de leur canton d'origine, pour ne pas dépasser le temps imparti.

A l'issue de la manifestation, vous pourrez prendre une collation légère (pâtisserie vaudoise) ou plus substantielle (sandwiches), selon ce que vous aurez commandé.

Nous espérons qu'il vous restera du temps pour visiter Mézières, qui se fera aussi accueillant qu'il le pourra (Théâtre du Jorat, Boutique des Artisans, Maison du Général Guisan, Temple et surtout l'Exposition vaudoise où vous pourrez acheter tout ce qui a paru en patois romand, valdôtain, savoyard : livres, disques, etc. matériel qu'on nous apportera le samedi, au plus tard, avec liste et indication du prix sur chaque article).

Sans doute, ferez-vous bon accueil à deux objets que nous

vous offrirons et qui nous permettront de couvrir une part de nos frais : des insignes de fête et des verres décorés d'une inscription souvenir.

Et maintenant, le plus important pour notre service : Nous demandons un gros effort à nos présidents cantonaux : qu'ils nous indiquent sitôt qu'ils le pourront : le nombre approximatif des participants pour le repas de mide et pour la collation. (Il sera possible de pique-niquer). Nous leur demandons aussi la liste détaillée et minutée des productions qui seront données l'après-midi. Il nous faut ces indications pour l'Ami du Patois qui paraîtra le premier août, et donnera le programme précis de toute la fête.

Enfin, ces mêmes présidents voudront bien, pour gagner du temps, veiller à ce que les groupes aient un caissier qui fera des paiements collectifs (repas, collation). Les boissons se payeront comptant aux divers fournisseurs.

Il nous sera utile aussi de savoir par quel moyen de locomotion vous viendrez à Mézières.

Comme le temps sera fort limité et le programme assez chargé, nous comptons sur chacun pour faciliter le bon déroulement de la journée.

En souhaitant le temps idéal qu'ont eu nos amis de Treyvaux en 1973, nous vous disons notre joie de passer ces instants avec vous et surtout de vous entendre dans vos chers patois respectifs.

Toute correspondance au soussigné, s'il vous plaît.

Paul BURNET
Av. de Morges 43
1004 LAUSANNE
Tél. 021/ 25 30 83

